



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire  
de l'Association Nationale des Retraités de la Police  
(A.N.R.P.)**

Jeudi 24 juin 2021 - Strasbourg

Le jeudi 24 juin 2021, à 10h12, les membres de l'Association Nationale des Retraités de la Police se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président national, à l'Hôtel Novotel Centre Halles, Salle Est-Ouest, 4 Quai Kléber, 67000 Strasbourg,

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Etaient présents :

**Les membres du Conseil d'Administration :**

BALAUD Joël : Président national, membre du Bureau national  
DAHLEM Roland : Trésorier national, membre du Bureau national  
DECHASSAT Daniel : Chargé du recrutement, membre du Bureau national  
DUBOIS Jean : Administrateur  
FREMINET Gérard : Chargé du dossier St Laurent, membre du Bureau national  
FIGUEREDO Jean : Administrateur  
LUTZ Albert : Administrateur  
MANTE Jean-Claude : Administrateur  
MONTROYA Francis : Chargé de communication, membre du Bureau national  
NAHON Roger : Administrateur

**Les membres de la Commission de Contrôle Financier**

BACHER Etienne  
NOIRIEL Christian

**Les membres cooptés :** Par décision du Président national

BERGA Michel : *candidat au poste d'administrateur*  
GASSERT Jacques : *candidat au poste d'administrateur*  
GROUBER Michel : *candidat au poste d'administrateur*  
IMHOFF Bernard : *candidat au poste d'administrateur*  
LEHMANN Daniel ; membre du Bureau de la Section Grand-Est : *candidat au poste d'administrateur*  
OLIVAN Louis : *candidat au poste d'administrateur*  
PELTIER Jean-Claude  
SIMON Marie-Dominique : *candidate au poste d'administrateur*  
STRAVOPODIS Marc : *candidat au poste d'administrateur*

**Les membres cooptés excusés :** Par décision du Président national

BENITEZ Pascal : *candidat au poste d'administrateur*  
LAFFITTE Gérard : *candidat au poste d'administrateur*

**Les membres cooptés absents :** Par décision du Président national

WEHRUNG Hubert

**Les administrateurs excusés (avec remise d'un pouvoir)**

HALLARD Michel : *candidat au renouvellement de son mandat d'administrateur*  
HURTEAUX Alexandre  
PEDROTTI Maurice, *candidat au renouvellement de son mandat d'administrateur*  
TIPHAIGNE Marie-Louise

## Les délégués de section excusés (avec remise d'un pouvoir)

TOUGERON Eliane

- 1) Propos d'ouverture et désignation du Président et secrétaire de séance.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Joël BALAUD, Président national de l'association. Il était assisté d'une Secrétaire de séance, Madame Gaëlle PASSERIEUX, responsable administrative et comptable de l'association.

Le Quorum étant atteint (17/17), le Président ouvre la séance à 10h12 et propose un Président de séance et une Secrétaire de séance, **cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

Il remercie l'ensemble des participants pour leur présence, après un mot de bienvenue l'ordre du jour est rappelé :

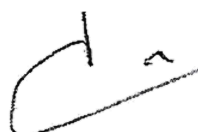
- 1) Propos d'ouverture et désignation du Président et Secrétaire de séance.
- 2) Approbation du procès-verbal antérieur du 26 octobre 2018.
- 3) Rapport moral et d'activités par le Président national.
- 4) Rapport du Trésorier national par Roland DAHLEM.
- 5) Rapport de la C.C.F. par Christian NOIRIEL et Etienne BACHER.
- 6) Débat, et vote sur les rapports
- 7) Approbation des comptes (exercice 2019/2020) et Fixation du montant de la cotisation ANRP 2022.
- 8) Rapport de communication par le Président national et Gaëlle PASSERIEUX
- 9) Modification des statuts et du règlement intérieur de la Caisse de Solidarité.
- 10) Rapport de la Commission chargée du Dossier de St Laurent-de-Neste
- 11) Vente du Centre Georges Brunelin St Laurent-de-Neste
- 12) Divers
  - a. Servitude vanne d'arrêt d'eau général de l'immeuble 26 rue Sainte-Félicité
  - b. Création d'une boutique en ligne au profit de la Caisse de Solidarité
- 13) Election des Administrateurs, membres C.C.F
- 14) Election du Bureau national

Le Président a précisé que l'ensemble des documents nécessaires à la préparation de l'AGO ont été adressés par mail à chacun des participants en complément des convocations. Ces documents figurent en annexe du présent procès-verbal (tableau comparatif des statuts et tableau comparatif du règlement intérieur de la caisse de solidarité).

Le Président a indiqué qu'en raison du contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, et afin de protéger l'ensemble des administrateurs, l'assemblée générale ordinaire prévue initialement en 2020 a été reportée d'une année. Par conséquent le rapport moral et financier portera sur l'exercice 2019/2020.

Le Président met à la disposition des membres de l'assemblée générale :

- La feuille de présence certifiée exacte
- Les pouvoirs des personnes représentées
- Les lettres de candidatures des membres cooptés et administrateurs excusés
- Les procès-verbaux des dernières AGE et AGO
- Les comptes de l'exercice 2019/2020
- Les rapports et annexes de l'exercice 2019/2020



2) Approbation du procès-verbal antérieur du 26 octobre 2018.

Il a été fait lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 26 juin 2018 à l'étude de Maître DUNOGUE-GAFFIE, 23 rue d'Hauteville, 75010 PARIS. Il est approuvé à l'unanimité.

Le Président aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour

3) Rapport moral et d'activités

Le Président fait le bilan de l'exercice 2019/2020 et présente son rapport sur la gestion et les activités de l'association au cours de cette période.

Il remercie tout d'abord les membres de l'équipe Roland DAHLEM, Gérard FREMINET, Michel HALLARD, Christian NOIRIEL, Marc STRAVOPODIS et le secrétariat Nadine PELLETIER, Gaëlle PASSERIEUX pour leur contribution dans la gestion des dossiers de l'association et pour leur collaboration à l'organisation de l'AGO.

Son exposé porte notamment sur les satisfactions et les déceptions rencontrées durant ces deux dernières années, tels que la mise en place de partenariats passés avec plusieurs prestataires de voyages l'adoption d'un nouveau système de paiement par mandats SEPA, sa participation au Beauvau de la sécurité et au groupe de travail « retraités agir ensemble » parrainé par Jean Lassalle, le changement de la ligne éditoriale de la revue informations police, pour apporter plus de soutien aux retraités et aux forces de l'ordre (notamment avec des courriers d'appui aux syndicats de police, des hommages publiés dans les canaux de communication, en cosignant une lettre ouverte au Président de la République et en signant une lettre réponse à un maire suite à ses commentaires indignes sur l'action policière).

Il a œuvré pour faire connaître l'association, par des mailings aux policiers municipaux, une publication sur l'ANRP dans la lettre d'information « actu retraite », et a mandaté plusieurs membres de l'équipe pour représenter l'association auprès de l'UNRP, du SCPN, de Compagnies de CRS.

Il conclut en indiquant que le nombre d'adhérents est encore trop insuffisant pour équilibrer les comptes annuels, et précise que la vente du Centre Brunelin à Saint-Laurent-de-Neste a du mal à se concrétiser, et obère les finances à hauteur de 21 000 € par an. Néanmoins il précise que la situation financière de l'association est encore saine et qu'un effort doit être porté pour augmenter le public de l'ANRP, notamment vers l'ensemble des services de la Police Nationale, des Polices Municipales et d'autres unités de sécurité.

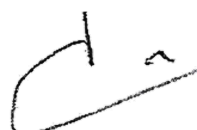
Il indique que la question se posera un jour de la pérennité de l'association et est ouvert à toutes positions sur le sujet.

4) Rapport du Trésorier et comptes annuels pour l'exercice 2019/2020, approbation des comptes

Le Président donne la parole au Trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice 2019 puis 2020. Son exposé porte notamment sur le total du bilan, les produits d'exploitation et le résultat net.

Il présente tout d'abord le bilan pour l'exercice 2019

Total du Bilan :	1 732 872 EUR
Produits d'exploitation :	69 061 EUR
Résultat net :	- 144 427 EUR



Il présente ensuite le bilan pour l'exercice 2020  
Total du Bilan : 1 576 098 EUR  
Produits d'exploitation : 67 171 EUR  
Résultat net : - 152 573 EUR

Il donne toutes les informations et explications requises et détaille l'ensemble des comptes et des placements de l'association.

Il précise que la trésorerie de l'association est saine. Les dépenses sont maîtrisées et devraient diminuer avec l'avancée du dossier de Saint-Laurent. Les recettes sont en diminution. L'association subit encore la période noire de deux ans, qui avait entraîné une diminution du nombre des adhésions. De plus, la pandémie de la COVID-19 est une source de craintes et de souffrances chez les personnes âgées. Nos analyses montrent qu'elle a une influence sur les renouvellements des adhésions, les règlements des cotisations. (Problèmes de santé, difficultés financières, aide portée à leurs familles).

Il indique que la facilité des mensualisations des cotisations grâce au mandat SEPA, a incité certains anciens adhérents à réadhérer. Le site internet et le blog de l'association ont permis de faire connaître l'association et de faire de nouvelles adhésions.

Il conclut en indiquant que l'association doit poursuivre et achever sa reconstruction, et mettre en place une stratégie de recrutement visant à augmenter encore le nombre d'adhérents d'actifs et de bienfaiteurs.

#### 5) Rapport de la C.C.F.

Le Président donne la parole aux membres de la Commission de Contrôle Financier.

Avant d'entrer dans les détails du rapport, Monsieur NOIRIEL rappelle le rôle de la Commission de Contrôle Financier et le contexte de la précédente AGO qui s'est tenue le 26 juin 2018, à l'étude de Maître DUNOGUE-GAFFIE, au cours de laquelle les comptes 2016 et 2017 avaient été présentés et approuvés.

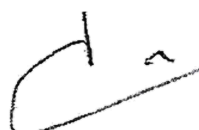
Il indique que compte tenu du contexte sanitaire, l'AGO de 2020 ayant été annulée, la CCF a dû examiner exceptionnellement les deux derniers exercices 2019 et 2020, les comptes 2018 ayant été présentés et approuvés lors du Conseil d'Administration du 5 juin 2019.

Il précise qu'en raison des mesures sanitaires, la vérification des comptes s'est déroulée à distance : l'ensemble des comptes des exercices 2019 et 2020 ont été reçus par mail et les divers intervenants concernés (Expert-comptable, trésorier, secrétariat) ont pu être interrogés par mail ou par téléphone.

L'ensemble des vérifications et contrôles permettent d'attester que les comptes sont tenus conformément aux règles comptables en vigueur et aux statuts de l'association de manière sincère et véritable. Les chiffres présentés par le Trésorier reflète une image fidèle de la situation patrimoniale et financière de l'association.

Monsieur NOIRIEL précise que les produits de l'association sont composés exclusivement des cotisations des membres, il souligne que du fait du placement de l'association sous protection judiciaire les recettes ont baissé de 37% de 2017 à 2018 et, puis de 10% en 2019 et 2020 fait apparaître une baisse que de 2,73 %, ce qui semble traduire une stabilité du nombre des adhérents, et ce en dépit des circonstances sanitaires. Le 1<sup>er</sup> semestre 2021 semble confirmer cette tendance.

Il indique que les comptes de l'association restent largement déficitaires. L'essentiel des dépenses et des charges d'exploitation indispensables au fonctionnement de l'association sont parfaitement maîtrisés. L'équilibre des comptes ou la réduction des déficits ne peut



être recherché par la seule baisse des charges, il faut aussi augmenter la croissance des recettes. La vente du centre de St Laurent permettra également de faire des économies (taxes foncières).

L'association dispose encore à ce jour d'une trésorerie relativement confortable pour permettre de regarder les années qui viennent sans trop d'appréhension

Les dernières démarches entreprises par les membres du bureau et par le secrétariat en vue de faire mieux connaître l'association, l'ouverture des statuts à un nouveau public, permettra de regarder l'avenir avec un certain optimisme afin que l'association poursuive son chemin dans la sérénité et remplisse encore longtemps la mission sociale et conviviale qui est sa raison d'être.

Il conclut en renouvelant ses félicitations au Président, au Trésorier ainsi qu'au Secrétariat pour la qualité et la rigueur apportés dans la gestion de l'association, et atteste une fois de la sincérité et la fidélité des comptes présentés.

Il appelle la présente assemblée à délivrer quitus au bureau sortant, sans la moindre réserve, pour les comptes des exercices 2019 et 2020.

#### 6) Débat, et vote sur les rapports

Le Président propose de mettre voix les rapports suivants, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et d'activités : L'assemblée générale, après la lecture du rapport moral sur l'activité et la gestion de l'association au cours de l'exercice 2019 et 2020, approuve dans toutes ses parties ledit rapport.

Rapport financier : L'assemblée générale, après la lecture du rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice 2019 et 2020, approuve dans toutes ses parties ledit rapport.

**L'assemblée donne quitus au bureau sortant pour sa gestion de 2019 et 2020, à l'unanimité.**

#### 7) Approbation des comptes (exercice 2019/2020) et fixation du montant de la cotisation ANRP 2022.

**L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et de l'exercice clos le 31/12/2020.**

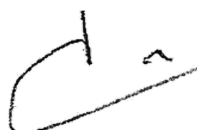
Conformément aux statuts, le Président propose de fixer le taux de la cotisation 2022 à 45 euros et 25 euros pour les veuves et les veufs :

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### 8) Rapport de Communication

Le Président évoque le rapport de communication diffusée au préalable aux participants et donne la parole à Mme PASSERIEUX.

Mme PASSERIEUX présente le rapport qui dresse un état des lieux de l'association : son historique, ses forces, ses faiblesses, ses opportunités et ses risques. Il détaille les outils de communication utilisés et leurs avantages et inconvénients : logo, revue « Informations Police », blog, site internet, réseaux sociaux, presse. Il présente aussi les outils de



communication interne (serveur NAS) et les moyens de communication (courriers, mails, téléphone.).

Elle conclut en indiquant que l'association a su se moderniser et gagner en visibilité en multipliant ses outils de communication et ses actions et indique qu'il continuer à accroître sa notoriété et continuer à faire évoluer son image pour attirer de nouveaux adhérents.

Elle présente plusieurs suggestions et invite les membres de l'assemblée à formuler des propositions et à en débattre.

Après discussion, il est décidé de continuer à accroître la communauté et les abonnés des réseaux sociaux de l'A.N.R.P. en s'appuyant entre-autre des réseaux des administrateurs et de créer une page sur l'encyclopédie en ligne WIKIPEDIA.

#### 9) Modification des statuts et du règlement intérieur de la Caisse de Solidarité

Le Président donne la parole à Monsieur FREMINET qui expose les motifs de modifications des statuts et du règlement intérieur de l'association et commente le projet des nouveaux statuts et du nouveau règlement intérieur de la caisse de solidarité indexé au présent procès-verbal.

Il ouvre la discussion, un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

**1ère délibération** : L'assemblée générale adopte les statuts en incluant les modifications demandées par l'assemblée.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

**2ème délibération** : L'assemblée générale adopte les règles de fonctionnement de la caisse de solidarité dont le projet lui a été soumis.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### 10) Rapport de la Commission chargée du Dossier de St Laurent-de-Neste

Le Président donne la parole à Monsieur FREMINET chargé du Dossier de St-Laurent.

Afin de situer le contexte, Monsieur FREMINET retrace tout d'abord l'historique du Centre de vacances Georges Brunelin depuis sa création. Il présente ensuite les démarches entreprises aux fins de cession du centre (notaire, mandats délivrés à deux agences immobilières, diagnostics techniques du centre).

Il détaille ensuite les acheteurs potentiels qui ont visité le centre, et précise qu'au terme de près de deux ans de recherches, aucun de ces acquéreurs n'étaient en capacité d'investir et de faire aboutir son projet.

Il conclut en indiquant qu'il sera très difficile de vendre le site (centre délabré, nécessité d'investissements lourds, secteur d'activités économiques guère attractif) et précise que le centre occasionne des fortes dépenses annuelles : taxes foncière, entretien du terrain (arbres).

## 11) Vente du Centre Georges Brunelin Saint-Laurent-de-Neste

Au vu des éléments présentés par Monsieur FREMINET, le Président propose à l'assemblée de prendre une décision sur l'avenir du Centre.

L'une des solutions consisterait à céder le bien pour un euro symbolique à la commune de Saint-Laurent-de-Neste, qui soucieuse de conserver la maîtrise foncière du site, avait fait cette proposition en avril 2020.

### **Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Une autre solution serait de rechercher la possibilité de céder ce bien sous forme de don à une œuvre du Ministère de l'Intérieur (Orphelinat de la Police, Fondation Jean Moulin ...) ou autre.

### **Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

## 12) Divers

### a) Servitude vanne d'arrêt d'eau général de l'immeuble 26 rue Sainte-Félicité

Monsieur NOIRIEL fait un compte-rendu de la dernière AG des copropriétaires, et un descriptif des locaux du RDC.

### b) Création d'une boutique en ligne au profit de la Caisse de Solidarité

Le Président expose l'idée de Monsieur HALLARD de créer une boutique en ligne au profit de la Caisse de Solidarité et demande aux participants de réfléchir à cette proposition qui sera abordée lors d'une prochaine réunion. La gestion de cette boutique devra être confiée à un chef de projet et attend des propositions de candidature.

## 13) Election des Administrateurs, membres C.C.F

Le Président présente les candidatures des membres du Conseil d'Administration absents et souhaitant renouveler leur mandat :

Monsieur Michel HALLARD  
Monsieur Maurice PEDROTTI

### **L'assemblée approuve ces candidatures en qualité de membre du Conseil d'Administration à l'unanimité**

Il demande ensuite aux membres du Conseil d'Administration présents de présenter oralement leur candidature au renouvellement de leur mandat.

Monsieur Joël BALAUD  
Monsieur Roland DAHLEM  
Monsieur Daniel DECHASSAT  
Monsieur Jean FIGUEREDO  
Monsieur Gérard FREMINET  
Monsieur Albert LUTZ  
Monsieur Jean-Claude MANTE  
Monsieur Francis MONTTOYA  
Monsieur Roger NAHON



**L'assemblée approuve ces candidatures  
en qualité de membre du Conseil d'Administration à l'unanimité**

Le Président présente ensuite les candidatures de nouvelles personnes désirant être membres du Conseil d'Administration :

Monsieur Pascal BENITEZ  
Monsieur Michel BERGA  
Monsieur Jacques GASSERT  
Monsieur Michel GROUBER  
Monsieur Bernard IMHOFF  
Monsieur Gérard LAFFITTE  
Monsieur Daniel LEHMANN  
Monsieur Christian NOIRIEL  
Monsieur Louis OLIVAN  
Madame Marie-Dominique SIMON  
Monsieur Marc STRAVOPODIS

**L'assemblée approuve ces candidatures  
en qualité de membre du Conseil d'Administration à l'unanimité**

Les membres du Conseil d'Administration élus exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 2 ans.

Le nouveau Conseil d'Administration sera dorénavant composé de 22 membres.

Concernant la Commission de Contrôle Financier, les candidatures suivantes sont proposées :

Monsieur Etienne BACHER  
Monsieur Jean DUBOIS

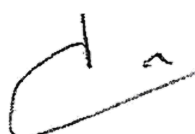
**L'assemblée approuve ces candidatures  
en qualité de membre du Conseil d'Administration à l'unanimité**

14) Election du Bureau national

Les nouveaux membres du Conseil d'Administration procèdent à l'élection des membres du Bureau national :

Monsieur Joël BALAUD au poste de Président national et Chargé de Communication  
Monsieur Roland DAHLEM au poste de Vice-président national  
Monsieur Christian NOIRIEL au poste de Trésorier national  
Monsieur Daniel DECHASSAT Chargé du Recrutement  
Monsieur Gérard FREMINET Chargé de Projets  
Monsieur Jacques GASSERT Chargé du Recrutement  
Monsieur Francis MONTROYA Chargé des Activités  
Monsieur Louis OLIVAN Chargé des Activités  
Monsieur Marc STRAVOPODIS Chargé de Mission

**Ces candidatures sont approuvées à l'unanimité par le Conseil d'Administration**





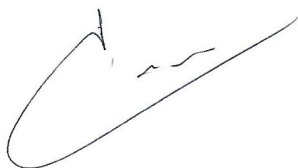
L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h05

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Strasbourg, le 24 juin 2021

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance



Joël BALAUD  
Président National



Gaëlle PASSERIEUX  
Responsable administrative  
et Comptable

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
du 24 juin 2021  
Strasbourg

**ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITÉS DE LA POLICE**  
**26 rue Sainte-Félicité**  
**75015 PARIS**